

# PEUPLES AUTOCHTONES, MULTICULTURALISME<sup>1</sup>, DIVERSITÉ ET INCLUSION

**JAMES FRIDERES** est professeur émérite à l'Université de Calgary. Il a publié de nombreux livres et articles sur les questions relatives aux peuples autochtones et au sujet de l'immigration au Canada.

Pour tenter de s'intégrer à la société canadienne, les Autochtones ont choisi de fonctionner dans une nouvelle économie englobant à la fois la subsistance et le capitalisme. Cette nouvelle économie *modale* a permis aux peuples autochtones de conserver leur identité et de s'impliquer dans la main-d'œuvre traditionnelle. De plus, les Autochtones souhaitent que les Canadiens non autochtones donnent suite aux « appels à l'action » de la Commission de vérité et de réconciliation pour favoriser la réconciliation, l'inclusion sociale et la reconnaissance du traumatisme subi par les Autochtones au cours du siècle dernier.

Les peuples autochtones du Canada ont toujours reflété une diversité dans la culture, la langue et la structure politique et économique. Les événements historiques ont eu des répercussions différentes sur les groupes autochtones et à différents moments. Les peuples autochtones de la côte est et de l'ouest ont eu des contacts avec les colons longtemps avant que les groupes autochtones des Prairies et de l'Arctique n'entretiennent des interrelations. Ainsi, chaque groupe culturel a une histoire et une culture<sup>2</sup> détaillées qui révèlent des similitudes ainsi que des différences avec d'autres groupes autochtones. Des individus de chaque communauté ont contribué ou contribuent au développement de leur peuple ou de la société canadienne (Waldman 2006). Les Autochtones résident dans toutes les régions du Canada, près des deux tiers dans les provinces de l'Ouest. Le quart vit en Ontario et le reste au Québec et dans d'autres provinces et territoires. De plus, environ les trois quarts des Inuits résident à Nunangat.

Ces différents groupes autochtones représentent plus de 70 langues autochtones différentes, bien que beaucoup de langues soient en voie de disparition. La diversité parmi les groupes autochtones comprend également le statut juridique, la langue, le lieu de résidence et le statut socio-économique. Par exemple, alors que plus de cinq pour cent de la population canadienne est identifiée comme « autochtone », il existe plusieurs sous-catégories : Indiens inscrits (couverts par traités ou non), Inuit, Métis et Indiens non-inscrits (Frideres et Gadacz 2011). Par exemple, il existe deux groupes distincts de Métis : ceux originaires de la rivière Rouge (réels ou authentiques) et les autres (Andersen 2014). Pour les Inuits, de nombreuses différences linguistiques et culturelles existent entre les différents groupes résidant dans le Nord. De plus, chacun de ces groupes représente des profils régionaux différents avec des agendas politiques et économiques différents.

1 Voir aussi le tableau 1 : Points de vue de la politique canadienne sur le multiculturalisme en annexe A.

2 Voir aussi le tableau 2 : Importance d'apprendre l'histoire et la culture des peuples autochtones au Canada en annexe A.

## PROFILS SOCIODÉMOGRAPHIQUES

Les profils démographiques de chacun de ces groupes ont considérablement changé au cours des trois dernières décennies. Par exemple, au cours de cette période, la population autochtone totale du Canada a augmenté de 43 %. Au cours de la même période, il y a eu une augmentation de 51 % chez les Métis, de 19 % chez les Indiens inscrits et de 29 % chez les Inuits. Bon nombre de ces augmentations sont le résultat de changements légaux ou de changements subjectifs dans l'esprit des personnes qui remplissaient leur formulaire de recensement. En ce qui a trait à la capacité linguistique, nous constatons en 2016 que près des deux tiers des Inuits pouvaient soutenir une conversation dans une langue autochtone, alors que seulement 45 % des Indiens résidant dans une réserve étaient en mesure de le faire. Pour les Indiens vivant à l'extérieur de la réserve, seulement neuf pour cent étaient en mesure de converser dans une langue autochtone et seulement trois pour cent des Métis étaient en mesure de le faire.

En résumé, il existe de grandes différences entre les divers groupes autochtones qui résident au Canada. Cependant, les groupes autochtones partagent certaines similitudes : la pauvreté, le faible niveau d'éducation, la résilience culturelle et le maintien d'une forte identité autochtone. Ils partagent également les effets de la colonisation, lorsque les colons tentaient activement de détruire leur culture, imposaient de lourdes sanctions à ceux qui continuaient d'exprimer leur indigénité et soulignaient l'importance de l'assimilation pour les peuples autochtones (Fixico 2012).

## L'ANCIEN ET LE NOUVEAU

La culture traditionnelle des peuples autochtones impliquait à la fois la gouvernance interne et externe et reposait sur des valeurs telles que la communauté, les relations interpersonnelles et l'équilibre ou le bien-être. Ces traits culturels étaient soutenus par la structure de la communauté, les aînés, les enseignants et les mentors communautaires qui utilisaient à la fois la transmission expérientielle et orale comme mode d'enseignement – l'observation et l'écoute. Tout cela signifiait que la communauté et le foyer étaient des lieux synonymes de sécurité, de confort et de paix.

Au fil du temps, l'impact de la vision du monde des colons s'est inséré peu à peu dans le monde des peuples autochtones. La création de la Loi sur les Indiens, l'application de la loi sur la responsabilité civile, l'imposition de pensionnats et le manque de soutien à la gouvernance des communautés autochtones ont lentement commencé à changer le mode de vie des peuples autochtones. Pour faciliter cette transition du « traditionnel » au « moderne », les colons ont commencé à imposer formellement leur philosophie aux communautés autochtones, de façon directe et indirecte. Dans certains cas,

une loi a été adoptée pour enfreindre les droits et les responsabilités des peuples autochtones. Dans d'autres cas, la création de structures éducatives formelles visait à assurer la disparition des langues autochtones et les façons de savoir occidentales devaient remplacer les façons de savoir autochtones. En outre, l'introduction de nouvelles maladies a provoqué la disparition des aînés et ainsi des méthodes traditionnelles d'enseignement. La perte de terres a provoqué des changements dans la structure économique des communautés autochtones et les a plongés dans le nouveau système capitaliste. La discrimination contre les peuples autochtones signifie également qu'ils ne pourront jamais participer pleinement au nouveau système économique. Dans la plupart des cas, les peuples autochtones n'avaient jamais légalement le droit de s'opposer à ces nouvelles valeurs des colons et aux façons de savoir occidentales qui étaient intégrées à tous les aspects de la vie des Autochtones. À mesure que les nouveaux modes de connaissance occidentaux ont été mis en œuvre, le déséquilibre de pouvoir entre les peuples autochtones et les colons s'est accru, ce qui a permis aux colons de dominer et a mené à la dépossession et à la subordination des peuples autochtones.

Au début de la colonisation, le travail constituait la base du système de mérite et d'estime des colons, et plus tard des Canadiens. À mesure que la Réforme a étendu son influence, la valeur d'un individu en est venue à être liée à sa volonté de participer au travail agricole : de longues heures, un temps de loisirs minimal et l'accumulation de la richesse au-delà de leurs besoins matériels de base. Pour les premiers colons, le travail était la source de toute valeur pour les gens et il donnait le droit à la propriété (Lutz 2008). De plus, du point de vue des colons, les activités telles que la chasse et la pêche n'étaient pas considérées comme du travail approprié. Bref, ces activités traditionnelles n'ont pas permis aux peuples autochtones de passer d'un état de nature « primitif » à « civilisé ».

Ainsi, les premiers colons et plus tard les Canadiens ont commencé à imposer une « subordination pacifique » – une stratégie qui permettait aux colons de contrôler les peuples autochtones et d'occuper leurs terres tout en évitant la violence ouverte. De plus, au tout début du développement du Canada, les peuples autochtones n'étaient pas soumis aux principes d'une philosophie libérale, laquelle ne s'appliquait qu'aux colons. Cependant, les colons soutenaient qu'avec le temps, les principes du libéralisme s'étendraient aux Autochtones, mais pas avant qu'ils ne deviennent plus « civilisés ». Il était aussi attendu que les peuples autochtones s'assimilent avant de bénéficier des principes du libéralisme. Grâce à ce processus, on a fait valoir que les peuples autochtones atteindraient l'état de civilisation grâce aux actions de l'État et de ses institutions de soutien, par exemple l'église, l'éducation et l'économie.

## RÉPONSE AUTOCHTONE

Les populations autochtones ont commencé à évaluer les avantages de la nouvelle structure économique, juridique et sociale imposée par les colons. Ils savaient qu'à long terme, une telle participation modifierait leurs conditions d'engagement et, en fin de compte, leur cadre culturel. Les peuples autochtones savaient qu'accepter le système économique capitaliste les amènerait dans un système social qui exigerait la subordination, l'individualisation et la croyance en la propriété privée – toutes des valeurs étrangères à leur culture. En fin de compte, les peuples autochtones ont essayé d'incorporer à la fois les styles de vie traditionnels et ceux qui se reflètent dans la société dominante actuelle. Les peuples autochtones ont constaté qu'une intégration partielle dans l'économie moderne n'avait pas entraîné la destruction de leur culture. En conséquence, le développement d'économies parallèles a profité au secteur privé et à la plupart des Canadiens : un bassin de main-d'œuvre primaire (hautement scolarisé, hautement qualifié) et secondaire (faible niveau de scolarité et compétences), les populations autochtones contribuant de manière disproportionnée au bassin secondaire.

Les peuples autochtones ont choisi de fonctionner dans une nouvelle économie qui englobe à la fois la subsistance et le capitalisme. Cette nouvelle économie – modale – permet aux peuples autochtones de conserver leur identité tout en s'impliquant dans le système capitaliste (Lutz 2008). Cependant, les Canadiens d'aujourd'hui ne reconnaissent pas cette nouvelle économie hybride et soutiennent que l'économie actuelle des communautés autochtones est le début d'un long processus de transition linéaire d'une économie de subsistance à une économie capitaliste. Il convient de noter que même si le capitalisme efface certains éléments traditionnels de la culture autochtone, d'autres éléments de leur société traditionnelle sont renforcés. En fin de compte, les peuples autochtones ont été subordonnés mais pas subjugués. Cette participation à l'économie *modale* a produit une résilience pour les peuples autochtones que peu d'autres groupes ont pu démontrer.

Les peuples autochtones ont été soumis à de nombreuses formes de traumatismes historiques, qu'ils soient uniques, épisodiques, répétitifs ou intergénérationnels. Par conséquent, un manque continu de « confiance » entre les peuples autochtones et les représentants du gouvernement demeure un obstacle majeur à l'élaboration de nouvelles stratégies

modernes d'intégration des Autochtones dans la société canadienne. En même temps, le gouvernement refuse de soutenir les objectifs éducatifs autochtones, ainsi qu'un système éducatif basé sur les besoins des peuples autochtones. Il y a un manque de soutien gouvernemental pour le développement économique sur les territoires autochtones, aussi bien dans les zones urbaines nouvellement établies. La législation fédérale actuelle entrave tout projet de développement tourné vers l'avenir sur les terres mises de côté pour les peuples autochtones. En conséquence, la Cour suprême du Canada a été impliquée dans le processus décisionnel et a produit une nouvelle vision pour les peuples autochtones qui a pris le pas sur l'action parlementaire. Cependant, le gouvernement refuse toujours d'accepter le principe selon lequel la terre et le lieu sont l'une des composantes les plus importantes de la culture autochtone (Elsley 2013), un principe approuvé par la Cour suprême.

## INCLUSION SOCIALE

Un environnement inclusif est celui dans lequel la diversité est respectée et valorisée sans stéréotypes. C'est un environnement où toutes les personnes sont traitées de manière égale et équitable. Alors que l'inclusion sociale est un objectif déclaré du gouvernement libéral actuel, peu d'attention a été accordée à la façon dont cela pourrait se réaliser. Cependant, la Commission de vérité et de réconciliation a identifié les 94 appels à l'action qui entraîneraient l'inclusion des Autochtones. Ces recommandations couvrent une diversité d'enjeux, notamment la santé, l'éducation, la langue, l'équité et le sport. La Commission recommande également que l'établissement de la confiance ne puisse se faire que par une action de la part du gouvernement qui appuie les buts et objectifs des peuples autochtones et de leurs communautés. À ce titre, la Commission recommande que le gouvernement appuie le mouvement de justice réparatrice et appuie la réconciliation à travers les composantes du respect, de la pertinence, de la réciprocité et de la responsabilité.

L'inclusion sociale reflète un continuum comme l'illustre la figure 1. À l'heure actuelle, nous sommes au niveau entre l'indifférence et la conscience culturelle, mais nous n'avons pas encore complètement intégré la catégorie de la réceptivité culturelle.

FIGURE 1 : NIVEAUX D'INCLUSION SOCIALE



Le gouvernement doit élaborer des programmes qui tiennent compte des besoins de la collectivité (incluant l'autonomie gouvernementale), de la préservation de la culture et du développement des infrastructures communautaires et régionales. Cela exige également que le gouvernement reconnaisse les différences entre les communautés autochtones lorsqu'il appuie des programmes. Ce n'est que de cette façon qu'il sera possible d'autonomiser les Autochtones, d'améliorer l'auto-gestion ainsi que les compétences communautaires et économiques (Watt-Cloutier 2015). En apportant des changements et des réformes en continu, avec l'engagement politique, le leadership et la détermination nécessaires, les Autochtones commenceront à s'autonomiser et à reprendre le contrôle de leurs vies et de leurs communautés dans le contexte de la société canadienne.

## REFERENCES

- Anderson, Chris. 2014. *Metis Race, Recognition and the Struggle for Indigenous Peoplehood*. Vancouver: University of British Columbia Press.
- Elsley, Christine J. 2013. *The Poetics of Land and Identity among BC Indigenous Peoples*. Halifax: Fernwood Publishing Co. Ltd.
- Fixico, Donald. 2013. *Indian Resilience and Rebuilding: Indigenous Nations in the Modern American West*. Tucson: University of Arizona Press.
- Frideres, James, and René Gadacz. 2011. *Aboriginal Peoples in Canada* (9<sup>e</sup> édition). Toronto: Prentice Hall/Pearson.
- Lutz, John Sutton. 2008. *Makua: A New History of Aboriginal-White Relations*. Vancouver: University of British Columbia Press.
- Waldman, Carl. 2006. *Encyclopedia of Native American Tribes* (3<sup>e</sup> édition). New York: Checkmark Books.
- Watt-Cloutier, Sheila. 2015. *The Right to be Cold*. Toronto: Penguin Press.

## ANNEXE A

Dans un sondage de novembre 2017, l'Association d'études canadiennes (ACS) a constaté que la majorité des Canadiens interrogés ont une opinion positive à l'égard de la politique canadienne sur le multiculturalisme (62%), mais ce pourcentage est légèrement plus faible chez les répondants autochtones (55%) et les répondants vivant au Québec (47%). D'autre part, les Québécois anglophones sont des partisans de la politique

du multiculturalisme du Canada, 70% d'entre eux exprimant une opinion positive. Les personnes vivant sur les côtes du Canada sont également plus susceptibles d'appuyer la politique multiculturelle du Canada: les opinions positives comptant pour 72% en Colombie-Britannique et dans les Territoires et 73% dans la région de l'Atlantique (voir le tableau 1).

TABLEAU 1 : OPINIONS À L'ÉGARD DE LA POLITIQUE CANADIENNE DU MULTICULTURALISME

|                            | Total<br>(2,344) | Autochtones/<br>Premières<br>nations (310) | FR RDC<br>(264) | AN QC<br>(289) | BC+Terr.<br>(198) | Prairies<br>(381) | ON<br>(839) | QC<br>(714) | ATL<br>(212) |
|----------------------------|------------------|--|-----------------|----------------|-------------------|-------------------|-------------|-------------|--------------|
| TOTAL POSITIVE             | 62 %             | 55 %                                       | 61 %            | 70 %           | 72 %              | 58 %              | 68 %        | 47 %        | 73 %         |
| Très positive              | 26 %             | 21 %                                       | 27 %            | 28 %           | 30 %              | 27 %              | 30 %        | 13 %        | 38 %         |
| Plutôt positive            | 36 %             | 34 %                                       | 34 %            | 42 %           | 42 %              | 31 %              | 38 %        | 34 %        | 34 %         |
| TOTAL NÉGATIVE             | 25 %             | 27 %                                       | 27 %            | 20 %           | 19 %              | 32 %              | 21 %        | 33 %        | 12 %         |
| Plutôt négative            | 17 %             | 19 %                                       | 20 %            | 15 %           | 13 %              | 20 %              | 15 %        | 22 %        | 9 %          |
| Très négative              | 8 %              | 8 %  | 7 %             | 6 %            | 6 %               | 12 %              | 6 %         | 11 %        | 4 %          |
| Je ne sais pas             | 10 %             | 16 %                                       | 10 %            | 8 %            | 8 %               | 7 %               | 8 %         | 17 %        | 11 %         |
| Je préfère ne pas répondre | 2 %              | 3 %  | 2 %             | 2 %            | 1 %               | 3 %               | 2 %         | 3 %         | 4 %          |

On peut constater à la lecture du tableau 3 que 85% des Canadiens se disent en accord avec l'énoncé suivant: « Lorsque l'on enseigne l'histoire du Canada, il est très important que nous apprenions l'histoire et la culture des peuples autochtones du Canada. » Les répondants autochtones/des Premières nations sont plus susceptibles d'exprimer leur accord avec cette affirmation (94% d'entre eux et 3 sur 4 sont « fortement

d'accord »). Parmi les provinces et régions canadiennes, le Québec (89%) et la région de l'Atlantique (88%) sont les plus susceptibles d'être en accord avec l'énoncé, tout comme les communautés de langue officielle en situation minoritaire (88% des Québécois anglophones et 87% des locuteurs francophones dans le RDC).

TABLEAU 2 : IMPORTANCE D'APPRENDRE L'HISTOIRE ET LA CULTURE DES PEUPLES AUTOCHTONES AU CANADA

|                            | Total<br>(2,344) | Autochtones/<br>Premières<br>nations (310) | FR RDC<br>(264) | AN QC<br>(289) | BC+Terr.<br>(198) | Prairies<br>(381) | ON<br>(839) | QC<br>(714) | ATL<br>(212) |
|----------------------------|------------------|--|-----------------|----------------|-------------------|-------------------|-------------|-------------|--------------|
| EN ACCORD (NET)            | 85 %             | 94 %                                       | 87 %            | 88 %           | 84 %              | 82 %              | 83 %        | 89 %        | 88 %         |
| Fortement en accord        | 46 %             | 75 %                                       | 45 %            | 52 %           | 45 %              | 43 %              | 49 %        | 45 %        | 45 %         |
| Plutôt en accord           | 39 %             | 19 %                                       | 43 %            | 36 %           | 39 %              | 39 %              | 34 %        | 44 %        | 44 %         |
| EN DÉSACCORD (NET)         | 10 %             | 3 %  | 11 %            | 7 %            | 11 %              | 14 %              | 11 %        | 5 %         | 8 %          |
| Plutôt en désaccord        | 7 %              | 2 %  | 8 %             | 5 %            | 5 %               | 11 %              | 8 %         | 5 %         | 5 %          |
| Fortement en désaccord     | 3 %              | 1 %  | 3 %             | 2 %            | 5 %               | 4 %               | 2 %         | 1 %         | 3 %          |
| Je ne sais pas             | 4 %              | 2 %  | 2 %             | 4 %            | 4 %               | 2 %               | 5 %         | 4 %         | 2 %          |
| Je préfère ne pas répondre | 1 %              | 1 %  | 1 %             | 1 %            | 1 %               | 1 %               | 1 %         | 2 %         | 2 %          |

Notes: AN QC = anglophones du Québec; FR RDC = francophones du reste du Canada.